

## Travaux préparatoires pour le développement aéroportuaire du lot 7

Mars 2016

**Aéroports de Montréal souhaite vous informer des prochains développements prévus sur le site du lot 7 de l'aéroport Montréal-Trudeau (ancien golf municipal).**

Dans un premier temps, nous tenons à réitérer qu'une bande de terrain boisé de 25 mètres bordant le secteur résidentiel de l'avenue Thorncrest et le territoire aéroportuaire sera protégé, tel que mentionné lors de l'Assemblée annuelle publique d'ADM, en mai dernier. Il est également important de préciser qu'au terme des travaux d'aménagement, l'espace entre le secteur résidentiel et l'aire de stationnement des avions sera de 185 mètres. Les avions qui stationneront dans ce secteur n'utiliseront pas leurs moteurs pour circuler, ils seront remorqués par des véhicules non-bruyants. D'ailleurs, ADM prend en considération les possibles impacts sonores depuis le début de la planification. À cet effet un écran acoustique sera construit en tenant compte du résultat des études sonores. Les résidents du secteur seront informés des mesures de mitigation sonores prévues dans le cadre du projet cet automne.

### **Exigences de Transports Canada pour la construction de CNPV**

Afin de rencontrer les exigences de sûreté de Transports Canada pour la construction de postes de contrôle des véhicules, ADM doit débiter dans les meilleurs délais les travaux dans le lot 7.

Une clôture de protection sera installée d'ici les prochaines semaines afin de sécuriser la zone des travaux située à l'intérieur du site. À souligner que la bande de terrain de 25 mètres sera à l'extérieur du périmètre.

Nous vous informons également qu'il nous faudra procéder à des travaux de déboisement à l'intérieur du lot 7. Après consultations avec les experts, ils seront effectués au début du mois d'avril pour ne pas interférer avec la période de nidification des oiseaux.

ADM fera don du bois récolté à Groupe Info Travail. Cet organisme sans but lucratif utilisera le bois récupéré pour fabriquer du mobilier urbain, lequel sera déployé dans des espaces verts qu'ADM aménagera pour les citoyens.

Vous remerciant de votre compréhension, Aéroports de Montréal tient à vous assurer de son engagement à préserver une cohabitation harmonieuse entre l'aéroport et votre quartier.